

Original : anglais

**20^e RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE LA
COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION
DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE**
(Portugal, 14-21 novembre 2016)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA COMMISSION (ANNOTÉ)

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par M. S. Depypere, premier Vice-Président de la Commission. Des dignitaires de la CPC hôte prononceront également quelques mots d'ouverture.

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions

*L'ordre du jour provisoire a été diffusé dans le document **PLE-100/16**. Le Secrétariat fera office de rapporteur, si nécessaire. La lettre du Président de la Commission au sujet des priorités et des questions logistiques est présentée sous la cote **GEN-008/16**. L'ordre du jour provisoire de la réunion est présenté sous la cote **GEN-002/16**. Une explication sur les numéros des documents de la réunion est présentée sous la cote **GEN-003/16**. Tous les documents sont disponibles en ligne. Des instructions sur la façon de se connecter seront circulées sous la cote **GEN-005/16**.*

3. Présentation des délégations des Parties contractantes

*M. Driss Meski, Secrétaire exécutif de l'ICCAT, présentera les délégations des Parties contractantes. Guinée-Bissau a été accueillie comme nouvelle Partie contractante. Comme cela est de coutume ces dernières années, les délégués sont priés de présenter les déclarations d'ouverture uniquement par écrit. La liste des participants sera mise à la disposition pendant la réunion sous la cote **GEN-006/16**.*

4. Présentation des observateurs

*M. Driss Meski, Secrétaire exécutif de l'ICCAT, présentera les observateurs présents (**GEN-006/16**).*

5. Examen du rapport du comité d'évaluation des performances de l'ICCAT

*Le coordinateur du comité de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT présentera les principales conclusions et recommandations du comité sur les questions générales, contenues dans le rapport **PLE-103/16**.*

6. Examen des travaux du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS)

*Le Dr David Die, Président du SCRS, présentera les principales conclusions et recommandations du SCRS sur les questions générales, contenues dans le rapport du SCRS (**PLE-104/16**), comprenant les réponses aux demandes de la Commission d'évaluer les insuffisances des données conformément à la Rec. 05-09 et un calendrier de cinq ans concernant l'établissement de HCR spécifiques (Rec. 15-07, paragraphe 4). Le rapport du Secrétariat sur la recherche et les statistiques du Secrétariat est présenté sous la cote **PLE-105/16**.*

7. Examen des rapports des réunions intersessions de la Sous-commission 2 et examen de toute action nécessaire

*Les rapports des réunions intersessions de la Sous-commission 2 sont disponibles dans les documents **PLE-110/16** et **PLE-111/16**. Le Président indiquera les sections qui doivent être examinées par les organes subsidiaires de la Commission.*

8. Examen du rapport de la réunion intersessions du Comité d'application et de toute action nécessaire

*Le rapport de la réunion intersessions du Comité d'application est présenté sous la cote **PLE-106/16**. Le Président indiquera les sections qui doivent être examinées par les organes subsidiaires de la Commission.*

9. Examen du rapport de la onzième réunion du groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) et de toute action nécessaire

*Le rapport du groupe de travail sur les mesures de contrôle intégré (IMM) est présenté sous la cote **PLE-101/16**. Le Président indiquera les sections qui doivent être examinées par les organes subsidiaires de la Commission.*

10. Examen du rapport de la réunion du groupe de travail ad hoc sur les DCP et examen de toute action nécessaire

*Le rapport du groupe de travail ad hoc sur les DCP est présenté sous la cote **PLE-112/16**. Le Président indiquera les sections qui doivent être examinées par les organes subsidiaires de la Commission. Le document **PLE-116/16** concerne l'initiative prise par le Secrétariat au sujet de la réunion d'un groupe de travail conjoint des ORGP thonières sur les DCP.*

11. Examen du rapport de la quatrième réunion du groupe de travail chargé d'amender la Convention et examen de toute action nécessaire

*Le rapport du groupe de travail chargé d'amender la Convention est disponible dans le document **PLE-107/16**. Ledit rapport contient le projet des amendements proposés par le groupe de travail pour examen par la Commission.*

12. Rapport du Comité permanent pour les finances et l'administration (STACFAD) et examen des recommandations qui y sont proposées

*La Présidente du STACFAD passera en revue les travaux entrepris et les recommandations formulées par le STACFAD, y compris le budget et les contributions au titre de 2017 (**STF-203/16**), le mécanisme pour le financement et l'allocation du fonds de participation aux réunions (**STF-209/16**) et la politique de communication de l'ICCAT (**STF-205/16**) qui seront présentés à la Commission à des fins d'examen et d'adoption. La Présidente du STACFAD communiquera également à la Commission ses conclusions concernant l'utilisation du fonds de roulement et ses recommandations relatives au financement futur, entre autres, des projets eBCD et AOTTP, et les procédures de sélection du prochain Secrétaire exécutif.*

13. Rapports des Sous-commissions 1-4 et examen des recommandations qui y sont proposées

*S'ils sont disponibles pendant la réunion, les rapports des sous-commissions seront diffusés dans les documents **PA1-550/16**, **PA2-650/16**, **PA3-750/16** et **PA4-850/16**. La Commission devrait examiner les recommandations transmises par les Sous-commissions à des fins d'adoption.*

14. Rapport du Comité d'application des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT (COC) et examen des recommandations qui y sont proposées

*La Commission devrait examiner les recommandations transmises par le Comité ainsi que les tableaux d'application (**COC-304/16**) et les mesures qui pourraient être requises sur la base des discussions tenues au sein du COC, qui seront disponibles dans le document **COC-308/16**.*

15. Rapport du groupe de travail permanent sur l'amélioration des statistiques et des mesures de conservation de l'ICCAT (PWG) et examen des recommandations qui y sont proposées

*La Commission devrait examiner les recommandations transmises par le groupe, y compris la liste IUU approuvée (**PWG-405/16**).*

16. Assistance aux États côtiers en développement et renforcement des capacités

*Le Secrétariat récapitulera les activités réalisées l'année dernière. Plus de détails sur ce sujet sont présentés dans le document **STF-202/16**.*

17. Rapport sur les mesures prises dans le cadre du processus de Kobe

*Le Secrétaire exécutif présentera le document **PLE-109/16**.*

La Commission souhaitera peut-être envisager d'entreprendre des actions futures conjointes avec les autres ORGP thonières. Trois domaines ont été identifiés à des fins d'examen : le groupe de travail conjoint des ORGP thonières sur les DCP, la maintenance de la CLAV et une éventuelle coopération avec la CTOI en matière de mesures d'inspection au port.

En outre, l'ICCAT préside un atelier sur la MSE dans le cadre du processus de Kobe, ainsi qu'une réunion sur la mise en œuvre de la gestion des pêcheries reposant sur l'écosystème.

18. Rapport sur la mise en œuvre du projet GEF

*Des informations à ce sujet sont présentées sous la cote **PLE 109/16**.*

19. Réunions intersessions en 2017

La Commission souhaitera peut-être fixer les dates et lieux de tenue des réunions intersessions en 2017.

20. Autres questions

21. Lieu et dates de la prochaine réunion de la Commission

Il est proposé que la prochaine réunion de la Commission ait lieu du 13 au 20 novembre 2017.

22. Adoption du rapport et clôture

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU COMITÉ D'APPLICATION DES MESURES
DE CONSERVATION ET DE GESTION (COC) (ANNOTÉ)**

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par M. Derek Campbell, Président du Comité d'application.

2. Désignation du rapporteur

3. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour a été diffusé sous la cote **COC-300/16**.*

4. Examen des actions entreprises par les CPC en réponse aux lettres de préoccupation et aux lettres du Président faisant suite à la réunion de 2015

*Les réponses aux lettres envoyées suite à la réunion de la Commission de 2015 sont contenues dans le document **COC-309/16**.*

5. Examen de la mise en œuvre et du respect des exigences de l'ICCAT

5.1 Tableaux d'application

*Les tableaux d'application (**COC-304/16**) seront diffusés par le Secrétariat avant la réunion. Les délégations souhaitant y apporter des changements doivent faire une demande **par écrit**, avant 18h, le lundi 14 novembre 2016. Les changements devront être remis au bureau de réception de l'ICCAT ou envoyés à info@iccat.int.*

5.2 Rapports annuels, résumés des données statistiques et résumés d'application des CPC

*Les rapports annuels soumis par les CPC sont présentés sous la cote **COC-301/16**. Le rapport du Secrétariat sur la recherche et les statistiques (**PLE-105/16**) apporte des précisions sur les soumissions de données reçues avant le 15 octobre 2016. Un résumé des informations sur la mise en œuvre de la Rec. 11-15 est présenté dans le document **COC-303/16**. Le Secrétariat a préparé des projets de résumés d'application individuels reposant sur les informations soumises par chaque CPC. Ces résumés comprennent également des références aux questions d'application soulevées pour chaque CPC pendant l'année qui pourraient être soumises à examen. Ceux-ci seront disponibles dans le **COC-308/16**.*

*Les documents **COC-303/16** et **PLE-105/16** contiennent des informations relatives aux données sur les requins et aux autres informations recueillies en vertu des recommandations pertinentes.*

5.3 Rapports d'inspection et d'observateurs

*Les rapports d'inspection reçus dans le cadre du Programme d'inspection internationale conjointe sont résumés dans le tableau 1 du rapport du Secrétariat au Comité d'application. L'information sur l'inspection au port requise en vertu de la Rec. 12-07 est également contenue dans le **COC-303/16**.*

*Les rapports d'observateurs du ROP-BFT sont disponibles aux Annexes 1 et 2 du **COC-305/16**. Des rapports d'observateurs du ROP-transbordements ont été publiés sur la page web protégée par mot de passe, conformément aux dispositions de la Rec. 12-06. Des rapports d'observateurs reçus dans le cadre du programme d'observateurs consacré aux thonidés tropicaux, mis en œuvre à échelle nationale par les CPC concernées, sont présentés à l'Annexe 3 du **COC-305/16**.*

5.4 Autres informations pertinentes

- *Les rapports sur les accords d'accès ont été résumés et diffusés dans le tableau 11 du **COC-303/16** et dans l'Annexe 6 du **COC_303/16** qui concerne les accords d'accès de l'Union européenne.*
- *En 2016, aucune information n'a été soumise par des ONG conformément à la Rec. 08-09.*
- *Les paragraphes 18 à 20 de la Rec. 15-01 prévoient que le Secrétaire exécutif présente au Comité d'application les informations sur les programmes de gestion des DCP. Les informations reçues ont été récapitulées à l'Appendice 6 du **COC 303/16**. Les rapports soumis par les CPC sur la mise en œuvre du plan de pêche de thon rouge de l'Est et sur la mise en œuvre de la Rec. 13-07/14-04 sont présentés sous la cote **COC-302/16**.*

5.5 Examen, CPC par CPC, de l'application des exigences de l'ICCAT

5.6 Examen des informations relatives aux Parties non contractantes

6. Actions visant à traiter les questions de non-application des CPC et des questions relatives aux Parties non contractantes soulevées aux points 4 et 5 de l'ordre du jour

*Les résultats des discussions sur les documents susmentionnés détermineront les mesures devant être prises. Celles-ci seront incluses dans la version finale du **COC-308/16**, qui sera joint au rapport du Comité.*

7. Examen des demandes d'octroi du statut de coopérant

*La Bolivie, le Guyana, le Suriname et le Taipei chinois jouissent actuellement du statut de coopérant. Leurs résumés d'application sont inclus dans le **COC-308/16**. Une nouvelle demande a été reçue en 2016 du Costa Rica, mais aucun formulaire statistique ou d'application n'a été reçu.*

8. Recommandations formulées à la Commission en vue d'améliorer l'application

9. Autres questions

10. Adoption du rapport et clôture

*Le rapport devrait être adopté par correspondance. Si disponible pendant la réunion, il sera diffusé sous le numéro **COC-350/16**.*

**ORDRE DU JOUR PROVISoire DU GROUPE DE TRAVAIL PERMANENT SUR
L'AMÉLIORATION DES STATISTIQUES ET DES MESURES DE CONSERVATION DE L'ICCAT (PWG)
(ANNOTÉ)**

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par M. Fabrizio Donatella, Président du PWG.

2. Désignation du rapporteur

3. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour a été diffusé dans le document **PWG-400/16**.*

4. Examen des actions issues du groupe de travail IMM

*Le rapport du groupe de travail sur les mesures de contrôle intégré (IMM) est disponible sous la cote **PLE-101/16**. Ledit rapport contient un état d'avancement de la mise en œuvre du Programme eBCD (Section 6.1 du rapport IMM/i2016) présenté sous la cote **PWG-403/16** ; une proposition de revue des Recommandations / Résolutions obsolètes [Rec. 97-11 et Rés. 94-09] nécessitant une actualisation en les combinant (cf. également l'Appendice 6) soumise par les États-Unis (**PWG-404/16**) et un projet de Recommandation pour le renforcement de capacités en matière d'inspection au port (Appendice), soumis sous la cote **PWG-407/16**.*

Ce rapport contient aussi la recommandation de l'IMM au sujet de la Liste consolidée des navires autorisés (CLAV) insistant sur le besoin d'engagement et de coopération de l'ICCAT avec les autres ORGP thonières, notamment un appui financier, à considérer lors de la réunion annuelle de 2016 (Section 7.4).

5. Examen de l'efficacité et des aspects pratiques de la mise en œuvre de :

5.1 Programmes de documentation des captures et de document statistique

Les Recommandations 01-21, 01-22, 03-19, 11-20, 13-16 et 13-17 s'appliquent.

Veuillez également consulter le point 4 de l'ordre du jour concernant les discussions sur le SDP (section 6.2 du rapport IMM/i2016).

5.2 État d'avancement de l'eBCD

Les Recommandations 11-20, 13-07, 13-17/14/04 et 15-10 s'appliquent actuellement.

*Le rapport sur l'état d'avancement du groupe de travail technique figure dans le document **PWG-403/16**. Voir aussi le point 4 : état d'avancement de la mise en œuvre du Programme eBCD (Section 6.1 du Rapport IMM/i2016, document **PLE-101/16**).*

5.3 Programmes régionaux d'observateurs de l'ICCAT

Les Recommandations 12-06 et 14-04 s'appliquent actuellement.

*Des informations sur la mise en œuvre des programmes d'observateurs ROP-BFT sont recueillies dans le **PA2-601/16**.*

*Des informations sur le programme d'observateurs ROP-TRANS des transbordements en mer sont recueillies dans le **PWG-402/16**. Veuillez également consulter le point 5.12 concernant un « Projet de Recommandation de l'ICCAT visant à protéger la santé et la sécurité des observateurs. » (**PWG-408/16**).*

5.4 Exigences concernant les transbordements en mer et au port

*Les Recommandations 12-06, 13-07/14-04, 13-09/14-05 et 14-01/15-01 s'appliquent actuellement. Le **COC-305/16** rassemble les rapports des CPC.*

*Voir aussi le point 4 : « projet de Recommandation de l'ICCAT sur le transbordement » en remplacement de la Rec. 12-06, soumis à nouveau par l'Union européenne (**PWG-406/16**).*

5.5 Normes concernant les accords d'affrètement et les autres accords de pêche

Les Recommandations suivantes s'appliquent : 13-14 et 14-07. Des dispositions relatives à l'affrètement se trouvent également dans les Recommandations 01-21, 01-22, 03-12, 11-18, 12-07, 13-10 et 14-04.

*Un résumé des accords d'affrètement et des rapports des CPC ont été présentés au Comité d'application dans le **COC-303/16**.*

5.6 Observation des navires en mer et programmes d'inspection

*Actuellement, la Résolution 94-09 reste en vigueur. La Rec. 14-04 s'applique également. Le **PLE-101/16** (rapport de la 11^e réunion IMM) contient un projet de Recommandation sur l'inspection conjointe, présenté à l'Appendice 5 dudit rapport.*

*Le « projet de Recommandation sur l'observation des navires » a été soumis par les États-Unis (**PWG-404/2016**) afin de combiner et de remplacer la Résolution 94-09 et la Recommandation 97-11.*

5.7 Programmes d'inspection au port et autres mesures relevant de l'État du port

*Les informations relatives au respect de la mise en œuvre de la Rec. 12-07 et de la Rec. 14-04 sont présentées dans le document **COC-303/16**.*

*Un « projet de Recommandation de l'ICCAT visant à clarifier et compléter le processus de demande d'assistance aux fins du renforcement des capacités conformément à la recommandation 14-08 de l'ICCAT » a été soumis et est disponible sous la cote **PWG-407/16**.*

5.8 Exigences d'inscription des navires

Les Recommandations 98-08, 11-01, 12-06, 13-01/14-01/15-01, 13-17/14-04 et 13-13/14-10 s'appliquent actuellement.

5.9 Exigences de la liste consolidée des navires (CLAV)

Un contrat d'une durée de six mois couvrant la maintenance de la CLAV a été conclu.

Voir aussi le point 4 : besoin d'engagement et de coopération de l'ICCAT avec les autres ORGP thonières, notamment un appui financier, à considérer lors de la réunion annuelle de 2016, tel que recommandé par de l'IMM/i2016 (Section 7.4) au sujet de la Liste consolidée des navires autorisés (CLAV).

5.10 Exigences du système de suivi des navires

Les Recommandations 14-09 et 14-04 s'appliquent actuellement.

*Les données et les tableaux relatives aux messages VMS reçus par le Secrétariat figurent au document **COC-303/16**. Les informations relatives aux aspects de développement se trouvent dans le **PWG-401/16**.*

5.11 Responsabilités de l'État de pavillon

La Rec. 03-12 énumère spécifiquement les obligations des États de pavillon, même si des responsabilités supplémentaires sont implicites dans d'autres Recommandations de l'ICCAT.

5.12 Autres questions

*Les États-Unis ont soumis le « Projet de Recommandation de l'ICCAT visant à protéger la santé et la sécurité des observateurs » pour examen (**PWG-408/16**).*

6. Considération de mesures techniques additionnelles requises pour garantir la mise en œuvre effective des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT

*« Projet de Recommandation sur l'observation des navires » (**PWG-404/2016**), faisant suite aux discussions tenues à la réunion IMM de 2016 (section 7.1 et Appendice 6).*

7. Examen et élaboration de la liste de navires IUU

*La liste provisoire que doit examiner le PWG se trouve dans le **PWG-405/16**.*

8. Recommandations à la Commission sur la base des conclusions exposées ci-dessus

*Le **PWG-401/16** contient quelques demandes de clarification au sujet de mesures de conservation et de gestion. Les réponses à ces demandes devraient aider les CPC à garantir une mise en œuvre correcte.*

9. Autres questions

10. Adoption du rapport et clôture

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU COMITE PERMANENT POUR LES FINANCES ET
L'ADMINISTRATION (STACFAD) (ANNOTÉ)**

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par la Présidente du STACFAD, Mme Sylvie Lapointe.

2. Désignation du rapporteur

Le Secrétariat fera office de rapporteur, si nécessaire.

3. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour provisoire est diffusé dans le document **STF-200/16**.*

4. Rapports du Secrétariat

4.1 Rapport administratif 2016

*Le rapport administratif du Secrétariat est présenté dans le document **STF-201/16**.*

4.2 Rapport financier 2016

*Le rapport financier du Secrétariat est présenté dans le document **STF-202/16**.*

4.3 Examen des progrès réalisés en ce qui concerne le paiement des arriérés de contributions et les droits de vote

*L'information sur les arriérés est incluse dans le **STF-204/16**.*

5. Examen des implications financières des mesures proposées et des demandes du SCRS

La Commission a invité les CPC qui formulaient des propositions susceptibles d'avoir des incidences sur les ressources humaines et financières de la Commission / du Secrétariat à les présenter à des fins de discussion au sein du STACFAD.

6. Assistance aux CPC en développement et identification du mécanisme de financement du Fonds de participation aux réunions et d'autres activités de renforcement des capacités

*Le rapport sur les dépenses et l'estimation du financement futur de ce fonds est présenté sous la cote **STF-208/16** et **STF-209/16**.*

7. Examen d'autres programmes/activités qui pourraient nécessiter un financement extrabudgétaire supplémentaire

*Le Secrétariat présentera une étude sur le coût de la mise en œuvre de l'eBCD (**STF-207/16**).*

8. Examen des conclusions du groupe de travail virtuel sur la politique de communication et actions requises

*Le rapport de ce groupe de travail virtuel et les propositions que celui-ci a formulées seront présentés dans le document **STF-205/16**.*

9. Procédures de sélection du Secrétaire exécutif

*Les termes de référence élaborés par le groupe de travail virtuel sont présentés sous la cote **STF-206/16**.*

10. Budget et contributions des Parties contractantes au titre de 2017

*Le projet de budget au titre de 2017 a été pré-approuvé par le STACFAD lors de la réunion de 2015 et a été circulé le 27 septembre 2016 (circulaire #6502/16) et est présenté, avec de légères modifications, sous la cote **STF-203/16** pour examen.*

11. Autres questions

12. Adoption du rapport et clôture

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOUS-COMMISSION 1 (ANNOTÉ)

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par la Côte d'Ivoire, qui assure la présidence de la Sous-commission 1.

2. Désignation du rapporteur

3. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour provisoire a été diffusé dans le document **PA1-500/16**.*

4. Examen de la composition de la Sous-commission

*Le document **GEN-004/16** énumère les Parties contractantes membres de la Sous-commission.*

5. Rapport du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS)

*L'information y afférente est incluse dans le rapport du SCRS, **PLE-104/16**. Le Président du SCRS présentera les conclusions tirées par le SCRS ainsi que ses réponses à la Commission sur (i) l'évaluation de l'efficacité de la fermeture spatio-temporelle visée au paragraphe 13 visant à réduire les prises des juvéniles de thon obèse et d'albacore (Rec. 15-01, paragraphe 15), (ii) examen des limites provisoires établies au paragraphe 16 en ce qui concerne les limites des DCP (Rec. 15-01, paragraphe 17) et (iii) révision du niveau de couverture adéquat d'observateurs scientifiques en vertu de la Recommandation 10-10 (Rec. 15-01, paragraphe 40).*

6. Mesures pour la conservation des stocks et mise en place des *Critères de l'ICCAT pour l'allocation des possibilités de pêche*

Conformément au paragraphe 48 de la Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour les thonidés tropicaux (Rec. 15-01), celle-ci devra être révisée en 2016.

7. Recherche

*Le Président du SCRS présentera les activités réalisées en 2016 et la planification future de l'AOTTP, présentées à l'Appendice 8 du **PLE-104/16**.*

8. Autres questions

9. Adoption du rapport et clôture

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOUS-COMMISSION 2 (ANNOTÉ)

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par le Japon, qui assure la présidence de la Sous-commission 2.

2. Désignation du rapporteur

3. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour provisoire a été diffusé dans le document **PA2-600/16**.*

4. Examen de la composition de la Sous-commission

*Le document **GEN-004/16** énumère les Parties contractantes membres de la Sous-commission.*

5. Rapport du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS)

*L'information y afférente est incluse dans le rapport du SCRS, **PLE-104/16**. Le Président du SCRS présentera les conclusions tirées par le SCRS ainsi que ses réponses à la Commission sur (i) la poursuite des travaux sur l'identification des zones de frai dans l'Atlantique et la Méditerranée et la formulation d'un avis à la Commission sur la création de sanctuaires (Rec. 14-04, paragraphe 24), (ii) la mise à jour annuelle de tout changement des taux de capture estimés de thon rouge par navire et engin (Rec. 14-04, paragraphe 43), (iii) les résultats de la recherche de technologies et de méthodologies viables sur le plan opérationnel pour déterminer la taille et la biomasse aux points de capture et de mise en cage (Rec. 14-04, paragraphe 82), (iv) l'évaluation des résultats du programme de couverture intégrale utilisant des systèmes de caméras stéréoscopiques ou des techniques alternatives qui fournissent une précision équivalente afin d'affiner l'estimation du nombre et du poids des poissons pendant toutes les opérations de mise en cage (Rec. 14-04, paragraphe 83), (v) l'évaluation des programmes d'observateurs nationaux de thon rouge mis en place par les CPC, ainsi que tout avis sur des améliorations futures (Rec. 14-04, paragraphe 88), (vi) examen de l'information des BCD et d'autres données présentées et étude plus exhaustive des coefficients de croissance dans le but de fournir des tableaux de croissance actualisés à la Commission (Rec. 14-04, paragraphe 96); (vii) éclaircissement par la Commission en ce qui concerne l'utilisation d'algorithmes aux fins des opérations de mise en cage de thon rouge en Méditerranée pendant les mois de mai et juin ; (viii) demande découlant de la deuxième réunion du Groupe de travail de gestionnaires des pêcheries et d'halieutes en appui à l'évaluation du stock de thon rouge de l'Atlantique Ouest: Le SCRS est prié d'explorer des options/propositions visant au développement de nouveaux indices d'abondance indépendants des pêcheries et à l'amélioration des indices existants sur le thon rouge de l'Ouest.*

6. Mesures pour la conservation des stocks et mise en place des Critères de l'ICCAT pour l'allocation des possibilités de pêche

Lorsqu'elle passera en revue les mesures de gestion, la Sous-commission devrait tenir compte de la recommandation formulée par le SWGSM stipulant que « Afin d'appuyer le développement de HCR et de points de référence associés, à compter de la réunion de la Commission de 2015, les Sous-commissions devraient entamer des discussions en vue d'identifier des objectifs de gestion, ainsi que des paramètres pertinents pour les HCR et les indicateurs des performances pour chaque stock, en se penchant particulièrement sur le germon de l'Atlantique Nord, le thon rouge, l'espadon de l'Atlantique Nord et les thonidés tropicaux. »

*La Sous-commission souhaitera peut-être également prendre en considération les conclusions tirées lors des réunions intersessions de la Sous-commission 2 (**PLE-110/16** et **PLE-111/16**).*

7. Recherche

*Le Président du SCRS présentera les activités menées en 2016 et la planification future du GBYP qui se trouvent à l'Appendice 4 du **PLE-104/16**.*

8. Autres questions

9. Adoption du rapport et clôture

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOUS-COMMISSION 3 (ANNOTÉ)

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par l'Afrique du Sud, qui assure la présidence de la Sous-commission 3.

2. Désignation du rapporteur

3. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour provisoire a été diffusé dans le document **PA3-700/16**.*

4. Examen de la composition de la Sous-commission

*Le document **GEN-004/16** énumère les Parties contractantes membres de la Sous-commission.*

5. Rapport du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS)

*L'information y afférente est incluse dans le rapport du SCRS, **PLE-104/16**. Le Président du SCRS présentera les conclusions du SCRS.*

6. Mesures pour la conservation des stocks et mise en place des *Critères de l'ICCAT pour l'allocation des possibilités de pêche*

*En 2013, les TAC et limites de capture du germon du Sud ont été fixés au titre de 2016, par le biais de la Rec. 13-06. En 2016, une nouvelle évaluation du stock de germon de l'Atlantique Sud a été réalisée. L'information y afférente est incluse dans le rapport du SCRS (**PLE-104/16**).*

Lorsqu'elle passera en revue les mesures de gestion, la Sous-commission devrait tenir compte de la recommandation formulée par le SWGSM stipulant que « Afin d'appuyer le développement de HCR et de points de référence associés, à compter de la réunion de la Commission de 2015, les Sous-commissions devraient entamer des discussions en vue d'identifier des objectifs de gestion, ainsi que des paramètres pertinents pour les HCR et les indicateurs des performances pour chaque stock, en se penchant particulièrement sur le germon de l'Atlantique Nord, le thon rouge, l'espadon de l'Atlantique Nord et les thonidés tropicaux. »

7. Recherche

8. Autres questions

9. Adoption du rapport et clôture

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOUS-COMMISSION 4 (ANNOTÉ)

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par le Brésil, qui assure la présidence de la Sous-commission 4.

2. Désignation du rapporteur

3. Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour provisoire a été diffusé dans le document **PA4-800/16**.*

4. Examen de la composition de la Sous-commission

*Le document **GEN-004/16** énumère les Parties contractantes membres de la Sous-commission.*

5. Rapport du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS)

*L'information y afférente est incluse dans le rapport du SCRS, **PLE-104/16**. Le Président du SCRS présentera les conclusions du SCRS.*

6. Mesures pour la conservation des stocks et mise en place des *Critères de l'ICCAT pour l'allocation des possibilités de pêche*

*En 2016, les stocks de voilier et d'espadon de la Méditerranée ont été évalués. De plus, une évaluation des risques écologiques (ERA) a été mise à jour pour les thonidés mineurs capturés dans le cadre de la pêche palangrière. L'information y afférente est incluse dans le rapport du SCRS, **PLE-104/16**.*

Lorsqu'elle passera en revue les mesures de gestion, la Sous-commission devrait tenir compte de la recommandation formulée par le SWGSM stipulant que « Afin d'appuyer le développement de HCR et de points de référence associés, à compter de la réunion de la Commission de 2015, les Sous-commissions devraient entamer des discussions en vue d'identifier des objectifs de gestion, ainsi que des paramètres pertinents pour les HCR et les indicateurs des performances pour chaque stock, en se penchant particulièrement sur le germon de l'Atlantique Nord, le thon rouge, l'espadon de l'Atlantique Nord et les thonidés tropicaux. »

*Le Japon a soumis une proposition à soumettre à l'examen de la Sous-commission 4: « Projet de Recommandation de l'ICCAT en vue d'améliorer l'examen de l'application des mesures de conservation et de gestion s'appliquant aux requins » (**PA4-802/16**).*

*Les États-Unis ont soumis le « Projet de Recommandation de l'ICCAT concernant la conservation des requins capturés en association avec les pêcheries gérées par l'ICCAT » (**PA4-803/16**) ainsi que le « Projet de Recommandation de l'ICCAT visant à contrôler et à éviter les interactions avec les cétacés dans les pêcheries de l'ICCAT » (**PA4-804/16**) qui sont soumis à l'examen de la Sous-commission 4.*

7. Recherche

*Le groupe d'espèces sur le thonidés mineurs a recommandé, entre autres, de poursuivre en 2016 les activités du programme de recherche annuel SMTYP de l'ICCAT afin d'améliorer davantage la collecte de données biologiques des principales espèces identifiées par le groupe. Le groupe d'espèces sur les requins a également présenté un plan de recherche. Ces documents sont présentés sous la cote **PLE-104/16**.*

8. Autres questions

9. Adoption du rapport et clôture